

## Police cantonale Polices communales vaudoise



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Campagne de prévention routière contre l'alcool au volant

Depuis début décembre et durant la période des fêtes, la Police cantonale et les polices communales vaudoises mènent une campagne de prévention routière contre l'alcool au volant. Les visuels du Bureau de prévention des accidents (BPA) : « Au volant, un verre suffit à troubler la vision » sont affichés sur notre territoire. La police demande à la population une attitude responsable sur les routes en ces périodes festives.

Les campagnes de prévention routière des polices vaudoises continuent à cibler les usagers les plus vulnérables, tels que les piétons, les cyclistes, les utilisateurs d'engins électriques et les motocyclistes. La police rappelle que chaque année, des personnes sont tuées ou grièvement blessées en raison d'accidents de la circulation causés par l'influence de l'alcool, l'inattention, la distraction et la vitesse inadaptée.

La police appelle à la prudence en ces périodes de fêtes de fin d'année où la consommation d'alcool est souvent plus élevée que d'ordinaire. Pour soi-même et pour les autres, conduire sous l'effet de l'alcool représente un danger. Même à petite dose, il fait baisser considérablement l'attention, altère la vision et la coordination. Un verre suffit pour affaiblir nos capacités de conduite. Une attitude responsable est demandée à la population.

La police annonce qu'en plus des contrôles préventifs, des contrôles ciblés avec tests d'alcoolémie seront renforcés pour lutter contre l'alcool au volant.

Pour adopter une attitude responsable, suivez les recommandations de la police :

- ✓ Désignez à l'avance une personne qui ne boira pas d'alcool ;
- ✓ Vous avez consommé de l'alcool ? Prenez les transports en commun, un taxi ou contactez Nez Rouge <a href="https://www.nezrouge.ch">www.nezrouge.ch</a>;
- ✓ Vous invitez ? Proposez de dormir chez vous ou appelez un taxi lorsque les facultés à la conduite sont affaiblies ;
- ✓ D'autres conseils : <a href="https://votrepolice.ch/prevention-routiere/alcool-au-volant/">https://votrepolice.ch/prevention-routiere/alcool-au-volant/</a>

Lausanne, le 12 décembre 2023

## Renseignements:

Florence Frei, chargée de communication, communication et relations aux citoyens Police cantonale vaudoise, 079 597 86 29

Jean-Philippe Pittet, responsable communication, Chef division communication Police de Lausanne, 021 315 33 55

